Communiqué de presse

Projet d'Agroforesterie participative en vallée de la Bourbre

Le projet : « Agroforesterie participative en vallée de la Bourbre »

Un projet initié par un maraîcher, une association et une entreprise locale pour agir en faveur de l'habitabilité du territoire.

Au printemps 2023, l'APIE, association de protection de l'environnement basée à Villefontaine, Pierre Cellier, maraîcher à Villefontaine et Ecologia, bureau d'étude en environnement et concertation, ont décidé de s'associer pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) « Eau et Climat, agir plus vite, plus fort sur les territoires! ». Le projet est retenu en septembre 2023. Commence alors, en concertation avec les collectivités publiques du territoire : EPAGE de la Bourbre, COLL'in Communauté et Les Alvéoles, bureau d'étude spécialisé en hydrologie régénérative et agroforesterie, une phase de maturation qui aboutit au dépôt d'un projet final, en décembre 2023.

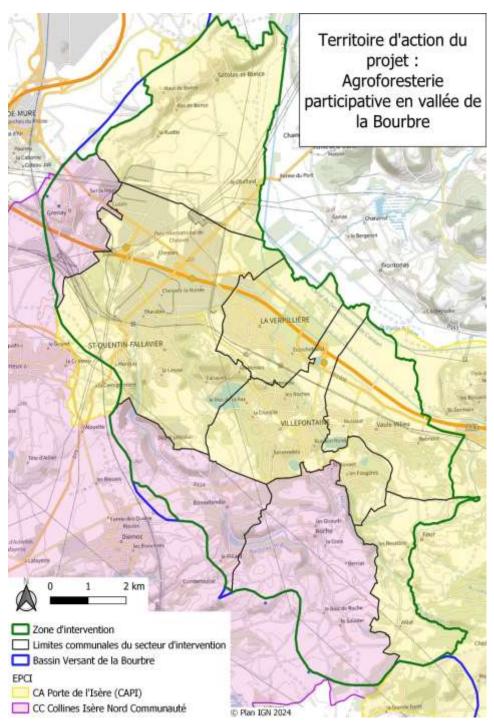
Le projet Agroforesterie participative en vallée de la Bourbre a pour intention d'agir avec des agriculteurs et des citoyens pour atténuer les effets du changement climatique et favoriser la biodiversité, en utilisant des solutions fondées sur la nature : fossés, mares, arbres, haies... pour stocker l'eau dans le sol au niveau des racines et dans la végétation, pour créer des habitats pour la biodiversité sauvage, pour aider les cultures et l'élevage à surmonter les canicules et les sécheresses.

Concrètement, nous prévoyons la réalisation d'une concertation territoriale, permettant de créer des échanges autour de la haie et de l'hydrologie régénérative. Celle-ci permettra à une dizaine de porteurs de projets, propriétaires et locataires de terrains agricoles ou naturels, d'être accompagné techniquement et financièrement pour concevoir des aménagements adaptés à la fois à leurs besoins et aux terrains concernés, en vue de la réalisation de fossés, de mares, de bandes enherbées, de la plantation d'arbres et de haies selon les courbes de niveau. Pour chacun de ces projets, les citoyens et acteurs du territoire seront impliqués lors d'un chantier participatif de plantation de haie.

Le projet est prévu sur 30 mois. Il fera appel aux compétences techniques suivantes :

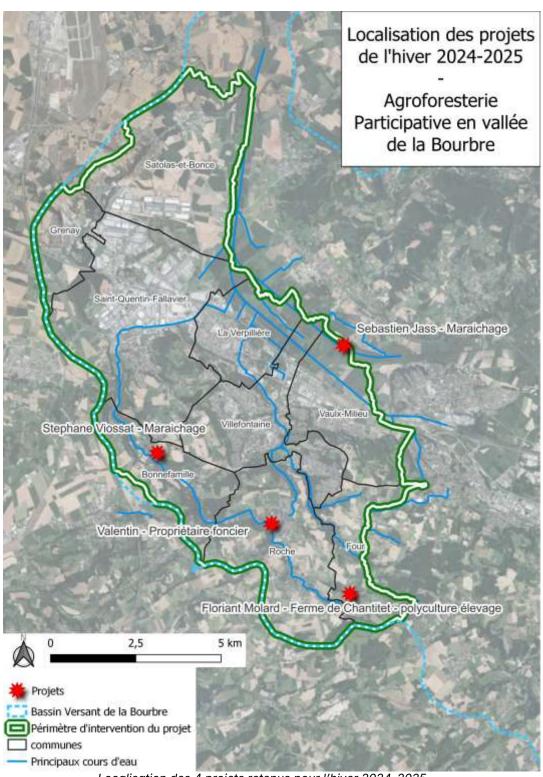
- APIE sur le volet biodiversité et plantation de haies.
- Pierre Cellier sur le volet agroécologie.
- Les Alvéoles sur l'hydrologie régénérative et l'agroforesterie.
- Ecologia sur la concertation et participation citoyenne et l'ingénierie de projet.

Le lancement public a eu lieu pour la journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2024, à Villefontaine, lors de la conférence "l'eau, le sol, la terre... et nous !". Samuel Bonvoisin, conférencier et hydrologue aux alvéoles, a ainsi pu présenter les états de connaissances du cycle de l'eau douce et l'importance des haies et mares dans le stockage de cette ressource dans nos paysages. Cette soirée a également été l'occasion de présenter le projet, ces objectifs et de lancer un appel aux candidatures pour les sites à aménager et aux dons (financements participatifs, disponible à <u>ce lien</u>).



Le territoire concerné pour les sites à aménager est situé sur le bassin versant de la Bourbre, à l'Ouest des ruisseaux de la Tullière et du Galoubier et sur la Communauté de Communes Collines Isère Nord Communauté et la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère.

Aujourd'hui, en **septembre 2024**, nous avons déjà entamé une démarche de concertation auprès des structures locales et de 4 agriculteurs motivés par le projet. Ainsi, 4 projets de plantations se dessinent pour l'hiver 2024-2025. Nous prévoyons également 5 projets chez des agriculteurs, ainsi qu'un projet sur une collectivité pour l'hiver 2025-2026.



Localisation des 4 projets retenus pour l'hiver 2024-2025

Nous cherchons actuellement à intégrer les acteurs économiques de ce territoire dans notre démarche. En effet, nous connaissons l'implication pour le climat et le maintien de la biodiversité des nombreuses entreprises présente en Nord-Isère, notamment sur la Zone de Chesne. Leurs participations se voient comme une occasion de s'impliquer dans un projet local concret, permettant un gain significatif pour l'environnement local.

Pour le projet, cela permettra d'aller au bout de notre démarche en complétant nos financements. Cela peut également être l'occasion de réaliser des chantiers participatifs avec les salariés des entreprises proches et ainsi, d'impliquer le plus grand nombre dans cette démarche, tout en sensibilisant aux solutions pour faire face aux changements environnementaux et climatiques du XXIème siècle.

Les partenaires

APIE

L'APIE est une association à but non lucratif (Loi 1901) et politiquement indépendante. Elle intervient sur le bassin de vie du Nord-Isère, son territoire est centré sur la moyenne vallée de la Bourbre de Saint-André-le-Gaz / La-Tour-du-Pin à La Verpillière / Grenay.

Elle œuvre pour la préservation de l'environnement, de la biodiversité et d'un cadre de vie sain.

Son objectif est de permettre aux citoyens de devenir acteurs sur des enjeux d'environnement et de santé qui nous touchent tous :

- Connaître notre patrimoine naturel pour le préserver et le partager.
- Anticiper et réagir pour faire face aux atteintes à l'environnement.
- Améliorer notre cadre de vie.

L'APIE est co-porteur du projet, participe à sa réalisation et aux comités de suivis.

Ecologia

Ecologia est une entreprise de l'économie sociale et solidaire, fondée en 2014. Nous sommes un bureau d'études en environnement qui organise le dialogue territorial et la participation citoyenne. Nous sommes une agence de concertation qui garantit qu'un regard éclairé sera posé sur les enjeux de la biodiversité et du changement climatique.

Sur le nord-Isère, Ecologia coordonne des dispositifs participatifs pour accompagner les transitions écologiques, notamment le programme Agroforesterie participative en Nord-Isère, qui comporte deux projets :

- Agroforesterie participative sur Entre Bièvre et Rhône / Vienne Condrieu
- Agroforesterie participative en vallée de la Bourbre

Plus d'information : https://ecologia-participation.fr

Ecologia est co-porteur du projet, participe à sa réalisation et aux comités de suivis.

Pierre Cellier (Chez Suzanne et Auguste)

Pierre Cellier est le créateur de l'exploitation maraîchère « Chez Suzanne et Auguste ». Après une première carrière dans l'écologie végétale et la conservation de la biodiversité au sein du CNRS, du Muséum National d'Histoires Naturelles ou encore l'association nationale Tela Botanica (pionnier des sciences participatives), Pierre a créé une exploitation maraîchère en agriculture biologique ayant trois objectifs principaux :

- produire des légumes sains, qualitatif tout en préservant l'environnement, les ressources en eaux et la biodiversité ;
- communiquer et vulgariser auprès du grand public sur les questions d'alimentation et d'environnement ;

• travailler à la création et la diffusion de nouvelles pratiques et itinéraires techniques les plus efficients et ayant le moindre impact sur l'environnement, notamment en agroforesterie et agroécologie.

Pierre Cellier est co-porteur du projet, participe à sa réalisation et aux comités de suivis.

Les Alvéoles

Bureau d'étude fondé par Antoine Talin en 2010, spécialisé dans la conception de paysages régénératifs.

L'Atelier des Alvéoles, propose études, conseils et accompagnement pour tout type d'aménagements paysagers régénératifs et nourriciers.

Le bureau d'étude fédère un réseau de concepteurs-designer pluridisciplinaires, spécialisé dans la permaculture et le paysage.

Son approche écosystémique et biomimétique, inspirée de l'agro-écologie et du design de permaculture, vise à intégrer harmonieusement les activités humaines dans leur environnement écologique, social et économique. Il conseille et accompagne les porteurs de projets individuels ou collectifs, urbains ou ruraux, publics ou privés.

Plus d'informations : https://alveoles.fr/atelier

La Communauté de communes COLLINES ISERE NORD COMMUNAUTE

COLL'in Communauté anime, dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, une stratégie en faveur de l'adaptation au changement climatique et de la biodiversité. La Communauté de communes est impliquée dans le projet depuis la phase de montage. Son PCAET comporte des actions pour préserver la ressource en eau, réaliser des aménagements pour l'infiltration de l'eau à la parcelle, sensibiliser les agriculteurs sur les usages de l'eau et le ruissellement, augmenter les espaces puits de carbone, valoriser les haies auprès des agriculteurs. Il est convenu que le projet participe à la réalisation de ces actions.

La Communauté de communes est membre du comité de suivi du projet, contribuant ainsi aux réunions de travail concernant le diagnostic du territoire et la sélection des sites à aménager. Elle prend également part au financement du projet.

EPAGE de la Bourbre

L'EPAGE de la Bourbre, établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau sur le bassin versant, a été consulté en phase de montage pour vérifier la cohérence des objectifs du projet avec la stratégie du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Sa chargée de mission a ensuite participé au montage pour tenir compte des enjeux identifiés dans le Contrat Environnemental de la Bourbre pour le choix du territoire à cibler pour les actions du projet.

L'EPAGE de la Bourbre est membre du comité de suivi du projet et participera aux réunions de travail sur le diagnostic du territoire et au choix des sites à aménager.

En tant qu'animateur de la Commission Locale de l'Eau (CLE), l'EPAGE de la Bourbre s'engage à lui présenter la production du groupe de concertation en fin de projet.

L'agence de l'eau Rhône méditerranée Corse (AERMC)

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public du ministère de l'environnement, dédié à la préservation de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers. Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, acteurs économiques et agricoles pour lutter contre les pollutions et mieux utiliser l'eau disponible, à travers un programme pluriannuel d'intervention. Par ailleurs, l'agence de l'eau organise la concertation avec les acteurs locaux, produit et diffuse la connaissance sur l'eau.

L'AERMC assure le financement principal du projet et participe au comité de suivi du projet.